



Notice d'utilisation Détecteur de Fuite d'Eau



Dispositif d'alarme de fuite d'eau
Montage au sol

LIFEBOX vous remercie d'avoir choisi ce produit.

- Le Déecteur de Fuite d'Eau est spécialement conçu pour les habitations individuelles.
- Le Déecteur de Fuite d'Eau des risques d'inondation et vous avertit par un puissant signal d'alarme.
- Nous vous invitons à lire attentivement cette notice pour l'installation ainsi que la mise en service de l'appareil.

SOMMAIRE

I- DESCRIPTION

II- INSTALLATION

III- UTILISATION

IV- INFORMATIONS GÉNÉRALES



Ce Déecteur de Fuite d'Eau est conçu pour prévenir des risques d'inondation. L'alerte rapide ne sera possible que si les consignes d'installation et d'utilisation sont strictement respectées.

I- DESCRIPTION

1- Caractéristiques Générales

- Alimentation: pile 9V (Saline 6F22, Alcaline 6LR61)
- Autonomie: 1 an
- Détection par capteurs
- Rapidité du déclenchement: < 7 secondes
- Puissance acoustique: 85 dB à 3 m
- Surveillance de pile: signal sonore en cas de défaut de pile
- Fixation: kit vis et chevilles fourni pour matériaux pleins
- Autotest de la pile

2- Caractéristiques Physiques

- Dimensions (L x H x P): 8.3 x 8.3 x 3 cm
- Poids : 150 g
- Température de fonctionnement: +4°C à 38°C
- Installation intérieure

II- INSTALLATION



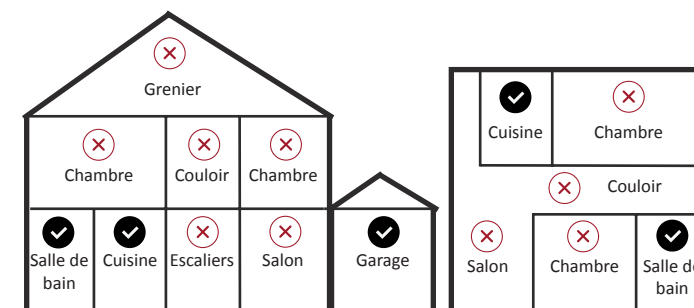
Avant d'installer vos produits, enregistrez-vous sur www.lifebox.fr rubrique «Obtenir mon certificat» pour:

- Télécharger votre certificat pour votre assurance
- Recevoir les alertes (fin de vie des piles ...)



1- Positionnement

- ✔ Protection Optimale ✘ Ne pas installer



Maison

Appartement

a- Positionnements à privilégier

Pour une protection optimale, installez un détecteur dans la salle de bain, cuisine, buanderie, garage, toutes les pièces d'eau et toutes les pièces contenant des appareils électroménagers susceptibles de provoquer des inondations.

b- Positionnements à éviter

- Toutes les pièces ne contenant pas d'appareils électroménagers susceptibles de provoquer une inondation.
- Trop près d'une baignoire ce qui provoquerait une fausse alarme.

2- Insertion des piles

L'insertion de la pile 9V entraîne la mise en service du Déecteur de Fuite d'Eau.

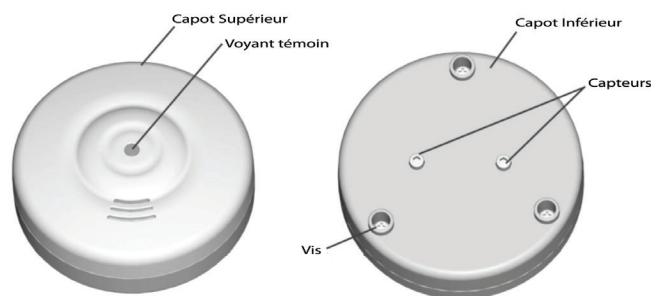


Respectez bien les polarités afin d'éviter d'endommager le détecteur.



3- Instructions d'installation

- a- Respectez le montage
- Retirez les 3 vis à l'aide d'un tournevis et branchez la pile 9V à l'intérieur du détecteur (voir schéma).
 - Refermez ensuite le détecteur et revissez.
 - En fonctionnement normal, un flash lumineux rouge apparaît toutes les 60 secondes sur le voyant témoin.



b- Ajustements des capteurs

- La détection des fuites d'eau peut se faire de 0 à 3 mm de hauteur en fonction de l'ajustement des capteurs.
- Utilisez un tournevis à tête hexagonale pour régler la hauteur des capteurs.
- Lorsque les 2 capteurs situés sous l'appareil sont en contact avec l'eau ou de l'humidité, l'alarme retentit. Cet appareil utilise l'eau comme conducteur.

c- Installez le Détecteur de Fuite d'Eau

Le Détecteur de Fuite d'Eau est à installer au sol.

III- UTILISATION

1- Changement de la pile

Lorsque vos piles sont en fin de vie, vous êtes averti par 1 bip (signal de défaut de piles) toutes les 60 secondes.



Lorsque le signal de défaut de piles retentit, changez les piles dans les plus brefs délais.

Utilisez uniquement des piles recommandées: Saline 6F22 ou Alcaline 6LR61

2- Mise hors-service

Pour mettre le Détecteur de Fuite d'Eau hors-service il vous suffit de retirer les piles.

3- Changement du détecteur

Il est fortement recommandé de changer de Détecteur de Fuite d'Eau tous les 10 ans. Lorsque le signal de fin de vie des piles retentit au bout des 10 ans, changez-le détecteur.

V- INFORMATIONS GÉNÉRALES

1- Contact

LIFEBOX
LA SÉCURITÉ SERVICES COMPRIS

98 Rue de Verdun
92800 Puteaux

Site internet: www.lifebox.fr

Adresse e-mail: info-assistance@lifebox.fr

2- Conditions de garantie

Ce produit est garanti 5 ans (excepté les piles) pour une utilisation résidentielle et implique un entretien régulier.

Conditions: voir les conditions générales de LIFEBOX sur www.lifebox.fr





La présente garantie est nulle si le produit a été endommagé par un accident, une utilisation abusive, une négligence, une altération ou autres causes ne provenant pas d'un défaut du matériel ou de fabrication. Seul l'acheteur du produit peut bénéficier de la garantie. La responsabilité de LIFEBOX ne peut être engagée en cas d'accident corporel, de dommage matériel, de préjudices, d'imprévus quels qu'ils soient, d'un incendie ou d'une explosion. Cette garantie n'affecte pas vos droits légaux.



Conservez cette notice pendant toute la durée de vie de ce produit.

3- Recyclage

 Ce symbole apposé sur le produit ou sur son emballage, indique que ce produit ne doit pas être traité avec les déchets ménagers. Il doit être remis à un point de collecte approprié pour le recyclage des équipements électriques et électroniques. Adhésion à un éco organisme : ERP.

 Ce symbole apposé sur le produit, son emballage ou sa notice, indique que LIFEBOX contribue au financement de tout le système de collecte sélective et le recyclage.

Ce symbole apposé sur le produit, son emballage ou sa notice, indique que ce produit est conforme à la directive européenne ROHS 2011/965/EU (restriction de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électroniques).

RoHS
2011/965/EU

4- Certifications

Marquage CE

Le marquage CE apposé sur ce produit atteste sa conformité aux directives européennes qui lui sont applicables, en particulier sa conformité aux spécifications harmonisées de la norme NF EN 14604 2005 + AC:2008, en regard du règlement 305/2011 relatif aux produits de construction.